



Injustice par rapport a un accident de la route et d un viol

Par **soho**, le **01/12/2013** à **18:39**

[fluo]bonjour[/fluo]
Après une dispute violente avec mon epoux je suis sortie seule en discotheque,j ai bu quelques verres alors que je ne supporte pas l alcool.Cinq hommes m ont reperée et m ont offert encore des verres que j ai acceptés,lorsque j ai ete manipulable a souhait et sous l emprise de l alcool,deux d entres eux m ont raccompagnée a ma voiture,l un deux a pris ma cle,et s est installé au volant pendant que l autre m a fait monter a l arriere a ses cotes.Pendant que l un conduisait,l autre a abusé de moi,et nous avons atterit dans le fossé.A l arrivée des gendarmes j ai ete accusé d etre la conductrice,sous le choc et l emprise de l alcool je ne me suis pas defendue.Par contre ,le lendemain,a la convocation a la gendarmerie,alors que j avais retrouvé mes esprits et que j ai voulu avouer au gendarme qui m auditionnait,celui ci a refusé de prendre ma veritable deposition me disant que la veille j avais accepté d etre la coupable,et que c etait ma parole contre celle de sept gendarmes.II n a pas voulu prendre en compte le fait que j ai ete abusée sexuellement et psychologiquement.J ecope donc de trois mois de retrait de permis pour conduite en etat d ivresse alors que je ne suis pas responsable,puisque je ne pouvais pas etre a l arrier en train de me faire violer et au volant en meme temps.Depuis je suis plutot mal face a cette injustice et cette incomprehension de la par des gendarmes,et j aimerais savoir comment me faire entendre et retrouver un peu de ma dignité,et de l estime de moi.Dans l attente d une réponse,je vous remercie d avance.